

Erika : l'inquiétude

Le 27 avril, sous l'égide de l'Association Interrégionale Ouest Littoral Solidaire (AIOLS), à Plœmeur dans le Morbihan, des élus de toutes tendances politiques et des associations ont lancé un appel pour relayer l'inquiétude des populations des 400 km de côtes souillées après le naufrage de l'Erika.

au bon sens, à la saine raison de la chambre criminelle... et ce n'est pas parce qu'il y a eu indemnités financières qu'il doit y avoir absolution pénale».

Jean-Yves Le Drian et Jacques Auxiette ont, quant à eux, rappelé que les indemnités perçues dans le cadre des conventions d'exécution de l'arrêt de la Cour d'appel n'ont pas fait l'objet de transaction sur les montants à percevoir. « Il n'y aura pas de remise en cause de ces indemnités car le protocole est définitif et vaut chose jugée entre les parties ».

Le choix de la commune de Plœmeur ne doit rien au hasard. C'est en effet ses plages qui furent le plus souillées par les rejets de l'Erika et le PC Polmar y fut installé.

Ce rassemblement intervenait à la suite de la publication de l'avis de la Cour de Cassation qui conclut, non seulement à la prééminence du droit maritime international en matière de pollution et de préjudice environnemental (plaidée par les avocats des prévenus, dès 2007), mais aussi à l'annulation pure et simple des jugements antérieurs, sans renvoi, le 24 mai prochain.

Jean-Yves Le Drian et Jacques Auxiette, président de la Région des pays de la Loire, accompagnés des avocats des parties civiles ont, le 9 mai, présenté, lors d'une conférence de presse, les enjeux du jugement du 24 mai.

Pour les avocats des parties civiles, « il ne faut pas distinguer artificiellement le lieu du naufrage et le lieu de la pollution ; le raisonnement de l'avocat général est dogmatique car l'infraction n'est pas seulement là où a lieu le naufrage mais également où il y a un dommage : on fait aujourd'hui appel



Un jugement lourd de conséquences

Ils ont une nouvelle fois exprimé leur inquiétude et leur stupéfaction : « **Nous ne voudrions pas que derrière cette demande de l'avocat général, ce soit une sorte de troc qui soit suggéré : ce n'est pas un protocole d'indemnisation contre l'impunité pénale. Ce serait en effet, pour tous les États côtiers, d'Europe notamment, qui sont très attentifs à cette décision à venir, un mauvais signal, une lecture restrictive et extrêmement dangereuse, pour tous** ». Réponse le 24 mai. 🇫🇷

**CAP
FINISTÈRE**

26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER

DÉPOSÉ LE 16/05/2012



Dossier de la semaine
Et maintenant ?



Vie de la Fédération
Une dynamique de victoire



Interview
UMP : combien de divisions ?

Avec Neïla Latrous

Espoir

Les dimanches se suivent et se ressemblent. En Allemagne, dans le Land de Rhénanie du Nord-Westphalie, la coalition sociaux-démocrates/écologistes a largement remporté les élections, le 13 mai.

Dans le Land le plus peuplé d'Allemagne, les électeurs ont clairement exprimé leur refus de l'austérité qu'Angela Merkel veut imposer à l'ensemble de l'Europe. La liste de droite rassemble à peine un quart des suffrages.

Cette claque infligée à la CDU est de bon augure avant les élections générales de 2013 où le SPD et les Verts ont de grandes chances de remporter la majorité, au Bundestag. Mais elle confirme aussi que la démarche, engagée par François Hollande pour réorienter la politique européenne, est approuvée par les citoyens de l'Union européenne.

Campagne militante



24 ans ! Depuis 24 ans, la gauche n'avait pas remporté l'élection présidentielle. En 1995, 2002 et 2007, Jacques Chirac et Nicolas Sarkozy ont été élus.

Le 6 mai 2012, François Hollande a mis fin à cette succession de défaites en améliorant très nettement, dans le Finistère, le score de François Mitterrand. En effet, en 1988, le premier président socialiste de la V^e République y rassemblait 54 % des suffrages, tandis que François Hollande a réalisé un score de 58,87 %, le 6 mai. « François Hollande est le 24^e président de la République. Le deuxième socialiste de la V^e République et le troisième de l'Histoire, puisque Vincent Auriol présida la IV^e République de 1947 à 1954 », a précisé Bernard Poignant.

« Ce fut un moment de fierté et de joie pour tous les militants du PS et du MJS », a souligné le premier secrétaire fédéral, Marc Coatanéa qui a tenu à remercier particulièrement les bénévoles finistériens du service d'ordre qui, sous la responsabilité de Marcel Plouhinec, ont contribué au bon déroulement des déplacements de François Hollande, durant cette campagne.

Le premier secrétaire fédéral a rappelé que la campagne victorieuse de François Hollande a commencé avec le succès des Primaires citoyennes. En effet, plus de trois millions de Français ont participé à cette consultation.

Dans le Finistère, les volontaires du changement ont distribué près de deux millions de documents et frappé à des milliers de portes. C'est dans ce contact direct avec les électeurs que s'est joué l'élection.

70 réunions publiques, le plus souvent animées par les parlementaires ou les candidats aux Législatives ont été organisées. 15 intervenants nationaux se sont déplacés pour animer des réunions thématiques sur des sujets comme la fin de vie avec Jean-Pierre Sueur, la santé avec Marisol Touraine, la fiscalité avec Jérôme Cahuzac, la France dans le monde avec Emmanuel Todd ou la place des femmes dans le projet de François Hollande avec Danièle Bousquet.

Mais, le premier secrétaire fédéral a surtout insisté sur les deux déplacements de François Hollande dans le Finistère : le 30 janvier à Brest et le 23 avril à Quimper. « Nous sommes sans doute le seul département dans lequel notre candidat est venu deux fois », a-t-il précisé.

Et maintenant ?

Dès le 7 mai, près de 150 socialistes (conseillers fédéraux, secrétaires de sections, élus, volontaires du changement...) se sont retrouvés à Brest, pour le conseil fédéral de la victoire.



Une victoire dans l'unité

Après avoir rendu hommage aux militants du Finistère (voir encadré) le premier secrétaire fédéral a précisé que la Fédération, jouera, pour les Législatives, un rôle de coordinateur des campagnes pour les huit candidats du Département. « L'unité du PS était une condition indispensable pour la victoire, tout comme le rassemblement de la gauche dans son ensemble », a-t-il précisé. « Or, dès le soir du premier tour, tous les partis de gauche ont joué le jeu de manière franche et rapide. »

Qu'attendre du quinquennat qui commence ? Bernard Poignant voit trois enjeux principaux. Cette victoire doit être le prélude à un nouveau cycle politique mondial. « Nous vivons aujourd'hui la fin d'un cycle ouvert au début des années 80 avec les élections de Ronald Reagan aux États-Unis et de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne. » Ce fut la victoire de l'ultra libéralisme qui a inspiré la plupart des politiques dans le monde et qui a même imprégné une partie de la gauche. A la chute du mur de Berlin, le capitalisme s'est retrouvé sans adversaire et il s'est gavé. Ce phénomène a été amplifié par la révolution numérique. « Il est temps de mettre un terme à ce cycle et la victoire du 6 mai 2012 peut être le point de départ d'une nouvelle période », espère Bernard Poignant.

Dans le même ordre d'idée, François Hollande peut contribuer à réorienter la politique européenne en redonnant du sens à l'Union. Pour l'instant, elle se contente de gérer la crise mais elle devrait bâtir un projet dans lequel tous les Européens pourraient se reconnaître. Marylise Lebranchu a abondé dans ce sens. « C'est exactement ce que nous a expliqué Martin Schulz, lorsqu'il est venu à Lanmeur », a-t-elle souligné. « Originaire de RDA, Angela Merkel n'a jamais cru à l'Europe ».

Pour Bernard Poignant, le troisième chantier du quinquennat consistera à reconquérir la confiance des Français à l'égard de leurs dirigeants politiques. Le lien s'est distendu. C'est pour cette raison qu'il faut respecter les engagements pris durant la campagne et adopter un comportement irréprochable. Dans le même temps, le nouveau Président doit tenir un discours de rassemblement et de réconciliation.



Plus de 150 socialistes à Brest, le 7 mai

Les bons scores de François Hollande permettent d'être optimiste pour les élections législatives dans le Finistère « même si rien n'est écrit à l'avance », a prévenu Marc Coatanéa. Pour Marylise Lebranchu, la bataille sera rude et la gauche devra se battre, circonscription par circonscription, pour obtenir une majorité à l'Assemblée. Pour Pierre Maille il ne faut pas transposer les scores de la Présidentielle sur les Législatives. La participation ne sera pas la même et les électeurs ne seront pas appelés à choisir entre François Hollande et Nicolas Sarkozy.

« La dynamique enclenchée pour la Présidentielle doit être amplifiée pour les Législatives, ce sera notre tâche d'ici les 10 et 17 juin », a annoncé le premier secrétaire fédéral. 🇫🇷

Une dynamique de victoire

Le 11 mai, Magali Deval, candidate EELV, PS UDB aux Législatives, dans la 3^e circonscription du Finistère, a officiellement présenté à la presse son suppléant, le socialiste Pierre Karleskind.



Magali Deval et Pierre Karleskind : l'union pour gagner

«Après son élection à la présidence de la République, François Hollande a besoin d'une majorité à l'Assemblée nationale pour mettre en œuvre son programme», a indiqué Marc Coatanéa, premier secrétaire fédéral. «Le rassemblement des électeurs qui veulent le changement passe aussi par l'union des forces politiques qui s'inscrivent dans cette dynamique et donc la présence, aux côtés de Magali Deval, candidate EELV, d'un suppléant socialiste», a expliqué le premier secrétaire fédéral qui a, par ailleurs, rappelé que les moyens de la Fédération seront mis à leur disposition pour remporter cette élection législative.

La députée UMP sortante peut en effet être inquiète compte tenu des résultats obtenus par la gauche dans cette circonscription. «Ma priorité, c'est l'emploi. Or, nous avons ici, à Brest et en pays d'Iroise, un vrai potentiel, en particulier, dans le domaine des énergies renouvelables», a souligné Magali Deval. Qu'a fait la députée sortante qui se targuait d'être dans la majorité

sarkozyste ? Rien. Elle a tout voté. «Son bilan, ce sont 2000 postes supprimés dans la Marine à Brest, avec des conséquences dans tout le Nord-Finistère. Il s'agit du plan social le plus important du Département, depuis des années. Mais, le bilan de la députée-maire de Ploudalmézeau comporte aussi de multiples attaques

publics», a rappelé Pierre Karleskind.

«Notre objectif consiste à remporter cette élection pour renforcer la majorité de François Hollande à l'Assemblée», ont indiqué la candidate et son suppléant qui ont précisé qu'ils n'ont pas d'adversaire à gauche.

<http://magalideval.eelv-legislatives.fr/>

Interview

UMP : combien de divisions ?

Avec Neila Latrous

«La guerre de succession à l'UMP aurait éclaté, même en cas de victoire de Nicolas Sarkozy», estime Neila Latrous, auteure, avec Jean-Baptiste Marteau, de «UMP, un univers impitoyable» (Flammarion).

Cap Finistère : Vous décrivez des relations particulièrement tendues au sein de l'UMP.

Neila Latrous : L'UMP ne fait pas exception et nous pensons qu'il y a, dans tous les partis, des rivalités ou des luttes pour des postes. Nous avons commencé notre enquête en novembre 2010. A l'occasion d'un remaniement, Jean-François Copé ne rentre pas au gouvernement mais veut succéder à Xavier Bertrand. Nous nous sommes dit que quelque chose se préparait. En tentant de comprendre ce choix, nos interlocuteurs nous ont expliqué les rivalités au sein de l'UMP. Nicolas Sarkozy avait, en 2004, écarté tous ses rivaux potentiels. Hervé Gaymard,

dernier rempart chiraquien, avait été mis hors jeu. Or, Jean-François Copé a bien retenu la leçon : ce qui compte, c'est le parti pour pouvoir, en 2017, être candidat. Même si Nicolas Sarkozy avait gagné la Présidentielle, la guerre de succession aurait éclaté.

Cap Finistère : Les coups bas vont-ils cesser pendant les Législatives ou la lutte pour le leadership a-t-elle déjà commencé ?

Neila Latrous : Elle va être mise en sourdine. Ils n'ont pas le choix s'ils veulent conserver leurs circonscriptions. Jean-François Copé a, habilement, mis en place un comité stratégique de campagne de manière à impliquer tout le monde, y compris ses «meilleurs ennemis». Ainsi, la défaite sera collective. En cas de victoire, il en tirera toute la gloire.

Cap Finistère : L'UMP peut-elle éclater après le 17 juin ?

Neila Latrous : Je ne le crois pas. La structuration en courants, annoncée par Jean-François Copé, existe déjà dans

les statuts mais elle n'a jamais été appliquée. Jean-François Copé ne veut pas des courants, mais il a été obligé de faire cette concession. Certaines individualités pourraient être tentées de se lancer dans des aventures individuelles. Mais il faudrait qu'elles le fassent avant les Législatives. Parce que la dotation d'État est calculée en fonction du nombre de députés étiquetés UMP, élus le 17 juin. En outre, malgré tous ses défauts, l'UMP reste tout de même une redoutable machine de guerre.

Cap Finistère : L'UMP pourra-t-elle échapper à une primaire en 2017 ?

Neila Latrous : Non, il semble acquis qu'une primaire aura lieu. Cette disposition existe aussi dans les statuts. La seule question qui se pose est de savoir si cette primaire sera ouverte ou fermée. Et là, tout dépendra de la situation politique un an avant la Présidentielle : l'UMP aura-t-elle un candidat incontesté ?



Agenda

10 juin

8 h 00 à 18 h 00 : Premier tour des élections législatives.

17 juin

8 h 00 à 18 h 00 : Second tour des élections législatives.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1212P 11428
N° 957 - Vendredi 18 mai 2012
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



En bref

2012-2017 : schéma pluriannuel des collèges



La réussite scolaire, la qualité de l'éducation et de la formation sont des axes prioritaires de la politique départementale en faveur des jeunes.

Pour les années 2012 à 2017, le Conseil général s'est ainsi doté d'un nouveau schéma pluriannuel d'investissement pour les 63 collèges du département.

Ce nouveau schéma répond à trois priorités fortes :

- poursuivre la modernisation et l'accessibilité des collèges publics ;
- réaliser la maintenance et l'entretien de l'ensemble du parc des collèges ;
- adapter les équipements des collèges aux défis pédagogiques de l'avenir.

Fruit d'une démarche partenariale entre tous les acteurs, ce schéma permet aux élus d'anticiper les évolutions démographiques et de répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Il prévoit la réalisation de nombreuses opérations importantes et est assorti d'une enveloppe financière de 143 millions d'euros, sur six ans.

Langue bretonne

En 2012, le Conseil général du Finistère consacre 2,2 millions d'euros pour promouvoir la langue bretonne.

La Commission permanente, qui s'est réunie le 10 mai, a approuvé le renouvellement de la convention d'objectifs avec l'association *Divskouarn* pour la période 2012-2014 à hauteur de 27720 euros, pour promouvoir la langue bretonne auprès de la petite enfance.

Par ailleurs, le Conseil général soulignant l'intérêt de la pratique du breton comme facteur de lien entre générations, accompagne et encourage les initiatives diverses pour sa transmission et son usage.

Provocation

Le texte portant sur l'appréciation de la valeur professionnelle des enseignants a été publié au *Journal officiel* du 8 mai 2012, après avoir été unanimement rejeté par les organisations syndicales.

Le jeu de dupe, qui a consisté pour l'équipe de Luc Chatel à laisser croire, durant l'automne 2011, que les discussions au fond de ce dossier majeur se poursuivraient et porteraient à la fois sur la reconnaissance de la valeur de l'investissement des enseignants du service public d'éducation, ainsi que sur l'effet de cet investissement sur la qualité des enseignements dispensés à nos élèves, a constitué une caricature

inacceptable de dialogue social. Aucun échange constructif n'a en réalité eu lieu.

Les atermoiements du gouvernement sortant ont, de plus, provoqué un doute sérieux dans l'encadrement des écoles, des collèges et des lycées sur les rôles effectivement dévolus, dans ce dispositif, aux corps d'inspection et de direction dans la pseudo-procédure d'évaluation proposée.

« C'est pourquoi, dès la prise de fonction de François Hollande et la mise en place du nouveau gouvernement, ce texte sera abrogé », a indiqué Vincent Peillon, en charge de l'éducation dans l'équipe de campagne.

Annonces légalles & judiciaires

SELARL BERTRAND QUENTEL
au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervem - ZAC de Kergardec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

FINANCIÈRE AREA
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 160 000 euros
Siège social : 11, rue des Giroflées
29800 LANDERNEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LANDERNEAU du 11 mai 2012, enregistré au Service des Impôts des entreprises de Brest-Ponant, le 14 mai 2012 (Bordereau n° 2012/754 - Case n° 8), il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

FINANCIÈRE AREA.

Forme : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

Siège social : 11, rue des Giroflées - 29800 LANDERNEAU.

Objet : La prise de participation par tous moyens, apports, fusions, souscriptions, achats d'actions, de parts sociales, d'obligations et de tous droits sociaux dans toutes sociétés ou entreprises créées ou à créer exerçant une activité commerciale ; La gestion d'un portefeuille de titres de participation ; La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations ou entreprises commerciales ou industrielles, pouvant se rattacher à l'objet social.

Apport en numéraire : 10 000 euros.

Apport en nature : 150 000 euros.

Capital social : 160 000 euros divisé en 1 600 parts de 100 euros chacune entièrement libérées.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Renan MERDY demeurant à LANDERNEAU (29800) 11, rue des Giroflées.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL BERTRAND QUENTEL
au capital de 7 624 euros
120, rue de Kerervem - ZAC de Kergardec III
29490 GUIPAVAS
Tél. 02 29 61 20 03

SCI RENIMMO
Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : 11, rue des Giroflées
29800 LANDERNEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à LANDERNEAU du 9 mai 2012, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SCI RENIMMO.

Forme : Société Civile Immobilière.
Siège social : 11, rue des Giroflées - 29800 LANDERNEAU.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis.

Capital social : 2 000 euros.

Apport en numéraire : 2 000 euros.

Durée : 50 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : Monsieur Renan MERDY demeurant à LANDERNEAU (29800) 11, rue des Giroflées.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL JEAN-MARC BERROU ET PIERRE LE REST

Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16

SOCIÉTÉ LE LANN

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 39, rue Jean Fournier
29470 PLOUGASTEL DAOULAS
RCS BREST 8 MARS 2012

Aux termes d'une Assemblée Générale en date du 8 mars 2012, les associés ont nommé Monsieur André LEMOINE exerçant à BREST (29200) 6, rue Kergorju, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Madame Rachel DUVAL, pour une période de six exercices.

Pour avis.